



CAFFA

Jury

Les textes

- Décret n°2015-885 du 20 juillet 2015
- Arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation
- Circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 paru au BO n°30 du 23 juillet 2015

Epreuve d'admissibilité

- Cette épreuve consiste en un entretien avec un jury.
- L'entretien s'appuie sur un dossier fourni par le candidat lequel comprend un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes) et les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique).
- L'entretien consiste en un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

Trois objets d'évaluation pour le jury :

- Le dossier
- L'exposé de 15 minutes
- Le dialogue de 30 minutes

Remarque : Le temps qui n'est pas utilisé pour l'exposé ne se reporte pas dans l'entretien.

Les épreuves d'admissibilité : le rapport d'activité ; critères

Le rapport d'activité consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel, notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.

Ce rapport peut comporter en annexe, tout document, y compris audiovisuel, à même d'éclairer cette activité.

- Présence d'expériences d'accompagnement et/ou de formation (conseiller pédagogique, interventions dans des formations...) ou explication de leur absence.
- Pertinence des annexes, volume raisonnable.

Les épreuves d'admissibilité : le rapport d'activité ; critères

L'examen du rapport d'activité doit permettre d'apprécier :

- la capacité du candidat à se présenter en dégagant les lignes de force de son parcours ;
 - sa capacité à s'adapter à une diversité de publics, à des contextes scolaires et éducatifs variés ;
 - son implication dans la vie de sa discipline ou spécialité dans des projets éducatifs à l'échelle de l'établissement, du district, du bassin de formation ;
 - sa participation à des actions de formation et son intérêt pour la formation.
- Présence d'une analyse et des étapes du parcours valorisant les acquis successifs.
 - Cohérence du parcours avec le projet de devenir formateur.
 - Variété du parcours professionnel.
 - Implication dans la vie de la discipline.
 - Implication dans l'établissement.
 - Implication au-delà de l'établissement.
 - Participation à des formations comme stagiaire, comme intervenant, comme co-formateur, comme formateur... (actions EN ou autres).

Conseils pour le rapport d'activité

- Faire le lien avec le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation ainsi que le référentiel du formateur
- Mettre en lumière les lignes de force de votre parcours, éviter de se limiter à l'énoncé d'un CV linéaire
- Etre sincère, honnête, reconnaître ses limites, prendre du recul sur son parcours (expérience, acquis, compétences, savoirs associés, axes de progrès,...)
- Mettre en évidence votre sens des responsabilités, de l'autonomie et de l'initiative
- Décrire vos motivations et préciser les domaines dans lesquels vous souhaitez vous engager

Les épreuves d'admissibilité :

l'entretien ; critères

- L'entretien avec le jury a pour objet d'apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation.
- Il vise à évaluer la capacité d'analyse du candidat sur ses propres pratiques.
- Il permet également d'apprécier son investissement dans le projet d'établissement ainsi que sa connaissance de l'environnement social et culturel de celui-ci.
- Remarque : le texte ne distingue pas l'exposé et la phase de dialogue.
- Expression d'une motivation pour la formation et l'accompagnement.
- Expertise professionnelle d'enseignant de ...
- Expression d'un recul sur sa pratique, d'une capacité à en faire un objet de formation, dans l'exposé ou en réponse aux questions.
- Connaissance des grands enjeux du système éducatif et posture à adopter dans le cas de la mise en place d'une réforme.

Conseils pour l'exposé

- Eviter de se limiter à un résumé ou une relecture de son dossier
- Affirmer ses motivations à devenir formateur
- Valoriser son investissement dans la discipline et dans le projet d'établissement
- Etre capable de prendre de la hauteur par rapport à ses propres pratiques
- Démontrer sa capacité à s'adapter à des contextes de formation variés
 - Au suivi individuel de stagiaire
 - Animation de temps collectifs de formation
- Montrer sa capacité à utiliser des ressources numériques
- Montrer sa capacité à travailler en équipe

Conseils pour la phase de dialogue

- Etre honnête et sincère, reconnaître ses limites
- Etre à l'écoute, savoir revenir sur un élément de l'exposé et l'approfondir, ou le questionner
- Répondre aux questions en portant une réflexion didactique, pédagogique et éducative
- Veiller à communiquer avec l'ensemble du jury
- Porter une attention sur sa posture
- Etre capable de mobiliser des lectures, des références précises

Composition de la commission

Chaque candidat passera l'épreuve d'admissibilité devant une commission composée de :

- deux inspecteurs du second degré ;
- un chef d'établissement ;
- un inspecteur de l'éducation nationale du premier degré.

Grille d'évaluation

Critères	Oui	Non
I – Examen du rapport d'activité		
Capacité à se présenter en dégagant les lignes de force de son parcours		
Capacité à s'adapter à des contextes scolaires et éducatifs variés, à une diversité de publics		
Implication dans des projets éducatifs à l'échelle de l'établissement ou au-delà de celui-ci		
Intérêt pour la formation et, le cas échéant, participation à des actions de formation		
Commentaires :		
2 - Entretien		
Motivation à devenir formateur		
Expertise professionnelle		
Réflexion didactique, pédagogique et éducative		
Capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation		
Capacité d'analyse sur ses propres pratiques		
Commentaires :		

Ressources

- Décret n°2015-885 du 20 juillet 2015
- Arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation
- Circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 paru au BO n° 30 du 23 juillet 2015
- Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation
- Référentiel du formateur (annexe I du BO N°30 du 23 juillet 2015)

Ressources

- L'accompagnement pédagogique au cœur de la réforme : la différenciation, apprendre à apprendre - regards croisés

http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Conferences/I5-I6/burban_bouysse_bouveret_accompagnement_pedagogique/co/bouysse_burban_bouveret_accompagnement.html

- Quelle pédagogie de la laïcité à l'école ?

http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Conferences/I3-I4/bidar_pedagogie_laicite/co/bidar_a_pedagogie_laicite.html

- Appréhender l'évaluation dans la relation complexe "enseignement-motivation-acquisition"

http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Conferences/I5-I6/espe/bressoux_p/co/bressoux_p_apprehender_evaluation.html

- Conférences en ligne – Canopé – Nancy-Metz

<http://www.cndp.fr/crdp-nancy-metz/crdp/se-former/conferences-en-ligne.html>

- Institut français de l'Education

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/>

Ressources

- Les cahiers pédagogiques

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/>

- Agence nationale des tice

<http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/>

- Néopass@ction

<http://neo.ens-lyon.fr/neo>

- Education prioritaire

<https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/recherche-orientee/resultat/getRessourceByCondition.html>

- Centre Alain Savary (Ifé)

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/nouvelles-professionnalites/formateurs>

Le candidat admissible

Il se voit confier, chaque fois que cela est possible, et obligatoirement s'il ne l'a jamais été, le tutorat d'un stagiaire, d'un étudiant inscrit en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, ou des actions ponctuelles de tutorat.

Il se forme progressivement en participant au travail collaboratif entre tuteurs et en accédant aux ressources et aux formations spécifiques proposées en académie, et le cas échéant par l'ESPE.

- Contacter l'inspection...



Personne en charge du CAFFA à la Division des Examens
et des Concours :Annick Delaunay :

Annick.Delaunay@ac-nancy-metz.fr

Président du jury : Laurent Brault

Laurent.Brault@ac-nancy-metz.fr